

Les travaux de l'écluse et du canal sont donnés à l'entreprise, et en voie d'exécution ; de même ceux du chenal aux deux extrémités.

Les contrats stipulent qu'ils devront être terminés au mois de mai 1892.

NAVIGATION DE LA TRENT.

Devant l'intérêt que le public porte au projet de relier les eaux de la baie de Quinté, lac Ontario, à celles de la baie Georgienne, lac Huron, le gouvernement a jugé que cette question devait être mise à l'étude ; en conséquence, le 8 octobre 1887 il passa un arrêté du conseil autorisant la nomination d'une commission chargée de faire un rapport sur l'à-propos d'étendre la navigation de la Trent. Cette commission a été nommée.

Le 17 décembre 1890, cette commission a fait un rapport qui comprend les résultats de ses études, et auquel sont jointes les transcriptions de nombreux témoignages entendus. Le projet demande, cependant, encore de nouvelles études.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

JOHN A. MACDONALD,

Ministre des chemins de fer et canaux.

31 décembre 1890.